

Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666 Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit			Utilisation du produit		
THIOCYANATE D'AMMONIUM (0.1N)			Usage en laboratoire		
Formule chimique			Numéro MAT	Masse molaire	
NH ₄ SCN				AS-0701	<i>7</i> 6,12
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes THIOCYANIC ACID AMMONIUM SALT, AMMONIUM RHODANIDE, AMMONIUM AMMONIUM SULFOCYANIDE		DE, AMMONIUM RH	HODANATE, AMMONIUM SULFOCYA	NATE,	
Nom du fournisseur Ad		Adresse - Rue			
Laboratoire MAT		610, rue Adanac			
Ville		Province			
Québec		Québec			
Code postal	Internet		Numéro de téléphone		
G1C 7B7 www.labmat.com		418-660-8666 / 800-890-8666			
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060		60
Date FDS préparée par		Courrier électronique			
2021-03-22 Laboratoire MA		T	labmat@labmat.com		

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 1 Inflammabilité 0 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Thiocyanate d'ammonium	1762-95-4	0,8

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Toux. Nausée et vomissements. Étourdissements. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible.
Agents d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, alcool ou mousse de polymère.
Agents d'extinction inappropriés	Sans objet.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Vapeurs d'ammoniac. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Oxydes de carbone. Cyanure d'hydrogène gazeux. Cyanure d'hydrogène gazeux.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer
confinement et nettoyage,	les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus
précautions individuelles	dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un
équipement de protectection et	équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Empêcher le produit de
mesures d'urgence	pénétrer dans les égouts.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hernétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles. Sensible à la lumière.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Assurer une bonne aération. Utiliser une hotte de préférence.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	NoCAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
THIOCYANATE D'AMMONIUM	1762-95-	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	
Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143).
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide incolore.
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
рН	4.5 - 6.0 (solution 5% à 25°C).
Point de fusion / congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	Soluble dans l'eau et l'alcool
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.0g/ml
Coefficient de partagen-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.	
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.	
Risque de réactions dangereuses	Des réactions violentes ou explosives se sont produites lorsque des thiocyanates sont mélangés avec des agents oxydants (tels que les chlorates (chlorate de potassium), les nitrates, l'acide nitrique et les peroxydes). Peut dégager des vapeurs d'ammoniac s'il est mélangé avec une base chimique ou avec un acide.	
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter l'humidité. Ce produit peut décomposer si exposé à l'air libre.	
Substances incompatibles	Acides forts, oxydants forts. Nitrate de plomb. Peroxydes. Chlorates. Nitrates. Bases.	
Produits de décomposition dangereux	Vapeurs très toxiques d'ammoniac, d'oxydes d'azote et d'oxydes de soufre. Vapeurs toxiques de cyanure d'hydrogène. Oxydes de carbone.	

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

THIOCYANATE D'AMMONIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion et contact cutané.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
- Peau	Nocif en cas d'absorption par la peau Provoque une irritation cutanée.
- Respiration	Toxique en cas d'inhalation. Peut irriter le système respiratoire. Peut provoquer des troubles nerveux, psychose, collapsus respiratoire, toux, dyspnée, vertiges, maux de tête, nausées et vomissements.
- Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut irriter les muqueuses. Peut provoquer des troubles nerveux, désordres gastro-intestinaux, vertiges, maux de tête, convulsions, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Peut provoquer des sensation de brûlure, troubles nerveux, dermatite, psychose, vertiges, toux, laryngite, dyspnée, maux de tête, perte de l'appétit, convulsions, nausées et vomissements. Anémie. Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée: Thyroïde.
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 500 mg/Kg DL50 Dermal - Rat - Donnée non disponible.
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	Donnée non disponible.

TABLEAU SYNTHÈSE

Effets / Symptômes de l'exposition aigue de la solution:	Selon les voies d'exposition ci-dessous.
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets / Symptômes de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe)	DL50 Oral: >5000 mg/kg - Rat DL50: Cutanée: Donnée non disponible CL50 Inhalation: Donnée non disponible

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Thiocyanate d'ammonium: CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - CE50 - Daphnia magna: - 3.56 mg/l - 48 h CE50 - Selenastrum capricornutum (algue verte): - 116 mg/l - 72 h 65 mg/l - 96 h
Persistence et dégradation	Biodégradabilité aérobique. Résultat: 80 % - Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

·	Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA No.	on classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
-------------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2021-03-22